

Bulletin d'inscription

A renvoyer avec le règlement à :
SMG, 52 rue Gallieni, 92240 Malakoff

Nom :

Profession :

Adresse :

Tél :

E-Mail :

Tarifs

✓ Frais de participation aux débats

Médecin et Non médecin : participation aux frais à discrétion pour les frais d'accès à la salle

Chômeur/étudiant : gratuit

Les repas des samedi soir et dimanche midi sont à apporter par les participants.

En aucun cas un problème financier ne doit empêcher la présence de quiconque : participation réduite si besoin. N'hésitez-pas à nous contacter au 01 46 57 85 85

ATTENTION : Pour une gestion plus facile, merci de vous inscrire le plus tôt possible et impérativement avant le **14 février 2020**.

Syndicat de la Médecine Générale

52 rue Gallieni
92240 Malakoff

Organisation :

Pour tous renseignements,
contacter Marie-Odile Herter
tél/fax : 01 46 57 85 85
e-mail : syndmedgen@free.fr
<http://www.smg-pratiques.info>

Renseignements pratiques :

Lieu : **CHANGEMENT DE LIEU HABITUEL**

Solidaires Paris
31 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

Transport :

Métro	ligne 2	Colonel Fabien
	ligne 11	Goncourt (Hôpital St-Louis)
	ligne 5	Jacques-Bonsergent
Bus	lignes 46 et 75	Grange aux belles – Juliette Dodu

Hébergement : possibilité d'hébergement militant,
places limitées



Assemblée générale
extraordinaire du SMG
à Paris X^e
29 février et 1^{er} mars 2020

PROGRAMME

Samedi 29 février 2020

13h00-13h30 : Accueil

13h30-14h30 : Assemblée générale extraordinaire (début)

Rapport d'Activité et rapport financier

14h30-16h30 : Discussion sur les nouveaux statuts proposés

17h00-19h00 : construction du rapport d'orientation

(en petits groupes puis mise en commun)

LE PROGRAMME 2020 DU SMG !

19h30-22h00 : Auberge espagnole

Dimanche 1^{er} mars 2020

Assemblée générale extraordinaire

9h30-10h00 : Accueil

10h00 -11h30 : Adoption des rapports financiers et d'activités puis vote sur la proposition des nouveaux statuts, et en fonction :

- 1) nouveaux statuts adoptés : définition des missions et constitution du collectif d'animation,
- 2) vote contre les nouveaux statuts : vote sur le rapport d'orientation et élection d'une CE.

11h30-12h00 : Clôture du congrès

Le congrès prévu les 13, 14 et 15 décembre 2019 n'a pas pu se tenir en raison du mouvement social que nous approuvons bien sûr.

Notre syndicat a l'obligation dans ses statuts de convoquer annuellement une Assemblée générale.

Nous avons choisi de modifier l'organisation initiale pour que le report ne soit pas trop tardif en dissociant Assemblée générale et travail thématique sur le numérique et la protection des données de santé.

Nous avons bien noté les interrogations et remarques que certain·e·s adhérent·e·s ont formulées à propos des changements de statut et de notre fonctionnement interne. Cela nous conforte dans l'idée que notre congrès doit se focaliser sur les questions : Que voulons-nous faire ensemble ? Et comment voulons-nous le faire ?

Le SMG n'est que le reflet des envies et des énergies qui y sont mises. Elles sont toutes bienvenues. Nous sommes actuellement une petite dizaine de personnes à faire vivre la dynamique syndicale au long de l'année. Ce temps nous semble indispensable pour poser les questions du fonctionnement syndical et des luttes à mener.

Quoi faire ensemble ?

Comment ?

Avec qui ?